

LACEMENTS

Rentabilités dont vous avez bénéficié.

LES SCPI

Rentabilité nette servie	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
SCPI EUROPEENNE	6,30%	6,31%	6,30%	6,45%	6,45%	7,28%	6,25%	6,00%	7,03%	6,88%
SCPI MONDE	/	/	/	/	6,58%	7,91%	6,26%	5,66%	5,84%	5,97%
SCPI CAPITALES EUROPEENNES	/	/	/	/	/	/	/	10,39%	6,12%	6,47%
SCPI HISTORIQUE 1	5,25%	5,22%	4,90%	4,84%	4,73%	4,70%	4,64%	4,42%	4,53%	4,55%
SCPI HISTORIQUE 2	5,37%	5,37%	5,17%	4,83%	4,88%	5,06%	4,97%	4,80%	4,80%	4,79%
SCPI PERF. ENERGETIQUE	5,27%	5,23%	5,01%	4,55%	4,43%	4,51%	4,61%	4,50%	4,59%	4,32%
SCPI ACHAT-RENOVATION-GESTION LOCATIVE	/	/	/	/	/	/	/	6,00%	6,49%	6,33%

Point semestriel sur la sélection de placements d'AMIF Patrimoine

LES HOTELS (opérations débouclées)

Date	Nom Hôtel	Date de	Catégorie	Montant Montant		Multiple	TRI brut
d'investissement	Nom notei	désinvestissement	Hôtel	Investit	Désinvesti	iviuitipie	opération
2014	Hôtel Lyon	2020	4****	2 375KE	5 403KE	2,28x	+14,7%
2014	Hôtel Paris Bercy	2020	3***	4 678KE	6 105KE	1,31x	+5,5%
2014	Hôtel Marne-la-Vallée	2020	3***	1 350KE	2 794KE	2,07x	+11,7%
2015	Hôtel Aix-en-Provence	2020	4****	4 984KE	6 381KE	1,28x	+6,2%
2015	Hôtel Paris 17 ^{ème}	2020	4****	4 968KE	6 611KE	1,33x	+6,6%
2017	Hôtel Lille	2020	Auberge de jeunesse	3 542KE	4 227KE	1,19x	+11,7%
2017	Hôtel Paris 9ème	2019	5****	8 780KE	10 186KE	1,16x	+9,0%

LE FONDS DE TRANSFORMATION DE BUREAUX EN LIEUX DE VIE

Rentabilité nette	Date début	2021	2022
FONDS DE TRANSFORMATION DE BUREAUX EN LIEUX DE VIE	iany 21	6,30%	6,08%

Nous vous présentons ici, comme chaque semestre depuis plus de 10 ans, les performances des solutions que nous préconisons.

LES SCPI – Sociétés Civiles de Placement Immobilier

Les SCPI disposent de « trois générateurs de performance » :

- Les loyers versés chaque mois (unique reflet du tableau des performances ci-dessus) sont le vecteur de rentabilité le plus évident.
- Au-delà des loyers perçus, les augmentations de valeur de parts ajoutent à la rentabilité du placement. Les revalorisations de parts ne sont pas linéaires en pourcentage, et ne respectent pas un rythme imposé : elles sont le résultat des estimations annuelles de chaque actif (immeuble) au sein de la SCPI. Si l'évaluation consolidée de l'ensemble des actifs engendre une évolution de la valeur globale du portefeuille immobilier, alors la valeur de la part est modifiée.
- Enfin, et même si cela n'est pas l'objectif numéro 1 des gérants de SCPI, des cessions d'immeubles peuvent avoir lieu et générer des plus-values, alors versées à chaque porteur de parts au regard de sa quotité d'apport au sein de la SCPI.

> SCPI HISTORIQUE 1:

Depuis 35 ans, cette SCPI a investi dans plus de 2 500 actifs immobiliers et désormais dans 6 pays : France bien entendu (plus de 75% des actifs), Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni, Irlande.

Le Taux de Rendement Interne (TRI) 20 ans est de 8.48 %, ce qui est de notre point de vue une belle réussite.

Nous maintenons notre aval sur la SCPI HISTORIQUE 1 pour diverses raisons dont principalement cette grande diversification en nombre, et la force que le temps peut apporter au socle de la SCPI : la sécurisation de la valeur de sa part.

> SCPI HISTORIQUE 2:

Très proche en caractéristiques de la SCPI HISTORIQUE 1, gérée par la même société de gestion, la SCPI HISTORIQUE 2 est elle-aussi une belle manière de diversifier ses avoirs. Affichant un TRI 20 ans de 8.52%, et des performances « récentes » très confortables, nous maintenons notre position au « vert » vers cette solution.

> SCPI PERFORMANCE ENERGETIQUE:

Nous avons validé cette SCPI dès 2012, très peu de temps après ses débuts, notamment pour sa démarche environnementale au cœur de sa gestion. Au fil des ans, cette SCPI est devenue l'une des SCPI les plus importantes du marché et s'ouvre désormais vers de nouveaux pays pour 15% des valeurs d'actifs: Pays-Bas et Allemagne.

SCPI la « moins » performante de notre sélection (sujet relatif...), nous maintenons notre position positive sur cette SCPI qui offre une ouverture vers des marchés singuliers, et une régularité de rendement appréciable dans le temps.

> SCPI EUROPEENNE:

SCPI que nous suivons depuis sa création en 2012. Les performances sont bien entendu flatteuses et nous poursuivons nos préconisations sur cette SCPI. A noter en 2022 : une revalorisation de la part de +4.13 % au printemps.

Avec un Taux de rendement interne (TRI) 10 ans de +7.06 %, et des investissements à 98% hors de France, cette SCPI dispose de nombreux atouts dont sa fiscalité très faible (voir notre dernier bulletin AMIF ACTU).

> SCPI MONDE:

Version « élargie » de la SCPI EUROPEENNE, la SCPI MONDE ajoute à son actif des pays comme le Canada.

Les belles performances passées et la revalorisation de la part de +3.17 % en 2022 sont autant d'atouts qu'il faut apprécier. Le Taux de rendement interne (TRI) 5 ans affiche +5.34 %. Fiscalité très faible également ici.

> SCPI CAPITALES EUROPEENNES:

Centre-ville signifie prix du foncier plus cher, donc objectif plus faible en terme de rendement (4.50% net ici). Mais l'emplacement engendre aussi une solidité de la valeur de part plus forte. Les objectifs de performance ont toujours été dépassés, et sa place est plus que légitime parmi notre sélection. Notons également une revalorisation de la part de +5.39% en 2022. Fiscalité très faible également.

> SCPI ACHAT-RENOVATION-GESTION LOCATIVE:

La SCPI poursuit durant le dernier semestre sa diversification, répartie autour d'actifs étant pour 50% à Paris, 10% en province, et 40% à l'étranger. La performance 2022 de +6,33 % est en phase avec nos attentes, ce qui conforte l'ambition de cette SCPI.

Et si l'on positionnait des SCPI dans l'assurance-vie ?

Nous disposons d'un contrat d'assurance vie et bientôt d'un contrat de capitalisation (le contrat de capitalisation étant proche de l'assurance-vie, mais peut être souscrit par une personne morale – SELARL, SPFPL, etc) au sein desquels nous pouvons sélectionner jusque 55% les SCPI Européenne, Monde et Capitales Européennes. Ce contrat est sans frais d'entrée sur la partie SCPI, sans frais de gestion ni frais d'arbitrage, et bénéficie de la meilleure fiscalité en terme de SCPI Etrangère dans l'assurance vie (pas de double imposition sur les actifs étrangers, ce qui n'est pas toujours le cas chez les assureurs). Une solution de diversification pour gérer la trésorerie de votre activité professionnelle par exemple, ou pour réaliser un placement assurance-vie avec clause bénéficiaire sans fiscalité.

- > 0 frais de gestion
- > 0 frais d'arbitrage

Fonds de transformation de bureaux en lieux de vie

Le Fonds, désormais unique, poursuit ses investissements permettant de diversifier davantage l'ensemble. Les foncières historiques (numéros 3, 4, 5 et bientôt 6) sont fusionnées au Fonds, et la foncière 2 en cours de sortie.

La performance 2022 ressort à +6,08 %.

Nous soulignons notre relative déception sur la performance actuelle de la Foncière 2 (+ 11 % en cumulé), et attendons le rendement final après les dernières cessions pour conclure sur cette opération.

Les + à retenir :

- + Un objectif de rendement annuel toujours à 6% net de frais de gestion.
- + Le Fonds devient « perpétuel » et non limité dans le temps: deux possibilités de retrait par an sont présentes et la sortie à l'année 6 ne devient plus obligatoire (les investisseurs des ex-foncières fusionnées gardent leur faculté de sortie à N+6 s'ils le souhaitent)
- + Une mutualisation plus forte jour après jour. Mutualisation également par les phases de chaque projet à chaque instant (certains immeubles en phase d'achat, lorsque d'autres sont en travaux et d'autres encore en revente), par les tailles d'opération, etc.
- + Intégrable dans les PEA ou les PEA PME (ouverts via notre intermédiaire ou dans tout établissement financier). Plafond de versements sur un PEA et un PEA PME : 225 K€. Pas d'impôts sur le revenu (hors CSG CRDS) passés 5 ans de détention.

Les Fonds Hôteliers: 3 solutions Hors IFI, Hors Impôt sur le revenu.

Club Deal: Un hôtel (ou deux) pour une opération. L'espérance de rentabilité annuelle est donc présentée dès l'investissement, autour de +6 % à +8 % (autrement, l'établissement n'est pas validé à l'investissement).

Il a été financé dernièrement, avec votre concours, l'achat des hôtels suivants :

- . L'Holiday Inn Clichy Tribunal de Paris
- . Hôtel Ibis Style Paris Gare de l'Est
- . Hôtel Tilsitt Paris 17e

- .L'Hôtel Courtyard by Marriott Colombes (92)
- . Grand Hôtel Chicago Monceau St Lazare
- . Hôtel Mercure Paris Alesia
- . L'Hôtel Tribe by Accor Suresnes (92)

. Hôtel Bassano – Paris 16e

Le prochain Club Deal, ouvert à la souscription, investira sur deux actifs premium situés à Marseille et Lille.

> Fonds de transformation d'hôtels obsolètes en lieux de vie: Notre partenaire, numéro 1 européen sur le sujet du capital investissement hôtelier, se voit proposer chaque semaine la reprise de murs d'hôtels. Certains établissements entrent dans leurs cibles et sont donc intégrés dans les fonds Hôtelier, d'autres ne le sont pas pour diverses raisons (ratios de rentabilité, prix demandés, etc), et d'autres encore sont exclu pour des raisons de surface d'établissement. Les établissements en centre-ville, de « trop petites surfaces » et « obsolètes », avec des ratios de rentabilité hôteliers « trop bas » pour être intégré dans les fonds classiques de « gestion d'hôtellerie » , sont ici la cible. Ces actifs n'atteignent pas le seuil de rentabilité attendu et leur propriétaire manque souvent de trésorerie pour lancer les travaux nécessaires (ou de place pour créer les espaces désormais attendu dans l'hôtellerie : bars, salle de co-working, etc) et privilégient donc la vente. Ce sont ces derniers qui seront ici acquis, puis transformés via une société de travaux, en appartements et lieux de vie, et vendus avec pour objectif de générer la rentabilité attendue.

Notons que ces établissements étaient souvent historiquement des immeubles d'habitation, ce qui rend la phase travaux d'autant plus aisée. Enfin, l'exploitation hôtelière qui y résidait donne des atouts à la transformation en habitation : existence de plans d'évacuation, d'accès PMR, d'ascenseurs, etc.

L'objectif de rendement est ici également de +6 % à +8 %.

>Fonds Marchand de biens (géré par notre partenaire gestionnaire des fonds Hôtelier, mais placement « hors hôtel »)

Ce Fonds est le fruit d'une longue collaboration entre notre partenaire et l'une des plus importantes et plus anciennes familles de marchands de biens françaises. Le « sourcing » est majoritairement désintermédié et issu d'un maillage notarial travaillé depuis des années. Il s'agira d'un portefeuille patrimonial (le terme patrimonial ne voulant pas dire grand-chose nous en convenons, mais l'on en comprend néanmoins la portée) aux emplacements premium bénéficiant d'une rotation rapide sur une vingtaine d'opérations à Paris, en Ile de France et dans les grandes métropoles. Le Taux de rendement interne cible est affiché à 8%.

Je suis à la recherche de...

... revenus distribués ... solutions pour capitaliser ou transmettre

Je choisis les SCPI et ...

- > Je diversifie ma trésorerie
- > Je bénéficie de compléments de revenus mensuels/trimestriels
- > J'investis potentiellement dans le monde entier
- > Etc.

Nous disposons d'une solution de financement via notre partenaire courtier en crédit pour financer l'achat de parts de SCPI sans domiciliation de revenus et sans ouverture de compte bancaire.

Je choisis l'assurance vie SCPI et ...

- > Je capitalise les rendements des SCPI
- > Je bénéficie de la fiscalité de l'assurance-vie (ou du contrat de capitalisation ou encore du contrat Madelin/PER)
- > Je peux nantir le contrat pour un projet autre,
- > Je prévois la transmission via la clause bénéficiaire
- > Etc.

Je choisis le Fonds de transformations de bureaux en lieux de vie et...

- > Je diversifie ma trésorerie
- > Je mets de l'immobilier dans mon PEA ou mon PEA-PME
- > Je suis exonéré d'imposition sur le
- revenu et d'IFI sur mon placement > J'investis à Paris et la première
- couronne > Etc.

Je choisis les Fonds Hôteliers et ...

- > Je diversifie ma trésorerie
- > Je suis exonéré d'imposition sur le revenu et d'IFI sur mon placement > J'investis dans les grandes
- capitales européennes, a des adresses prestigieuses
- > Etc.

Comment souscrire à ces solutions ?

SCPI

- > Dans votre patrimoine personnel
- > Via votre compte professionnel (libéral, SEL, SELARL, SPFPL, etc.)
- > En acquérant uniquement la nuepropriété (décote à l'achat, pas d'IFI, etc.

SCPI via assurance-vie

Au sein de nos contrats d'assurance-vie, de capitalisation, ou Madelin/PER (transfert sans frais vers notre contrat PER).

Fonds de transformation de bureaux en lieux de vie

- > Dans votre patrimoine personnel
- > Via un PEA ou PEA-PME, que vous détenez déjà dans votre banque ou que vous pouvez ouvrir via l'AMIF
- > Via votre compte professionnel ou la SEL/SELARL/SPFPL/SARL pour optimiser la gestion de trésorerie.

Fonds Hôtelier / Fonds Marchand de biens

- > Dans votre patrimoine personnel
- > Via une société (Société Civile, SARL, SELARL, SPFPL, etc) pour optimiser la gestion de votre trésorerie et la fiscalité de l'impôt sur les sociétés.

Exonéré d'impôt sur le revenu, exonéré de Flat Tax, non assujetti à l'IFI.

Réduction d'impôt sur le revenu

Girardin Industrielle: au-delà du plafond des niches fiscales

La loi GIRARDIN est un dispositif d'investissement permettant d'obtenir **une forte réduction d'impôts sur le revenu** en subventionnant des biens industriels classiques (BTP essentiellement), correspondant à une réalité économique, destinés à être loués à des sociétés participant au développement de l'Outremer.

A titre d'exemple chiffré, vous souscrivez un nombre de parts d'un dossier Girardin Industrielle pour un montant de 100, et selon le dossier et la période de l'année à laquelle vous réalisez l'opération, vous aurez l'année suivante une réduction d'impôt de 110, 112, 114. Vous réalisez donc un « gain net » égal à la différence entre votre apport et la réduction d'impôt sur le revenu.

Exemple observé: Apport de 10 000 € porte à réduction de 11 400 € d'impôt sur le revenu. Gain de 1 400 € soit 14%.

La réduction d'impôt sur le revenu est possible entre 5 000 € et 40 900 €.

Les dossiers GIRARDIN INDUSTRIELLE que nous validons bénéficient des meilleures sécurités :

- . La présence géographique permanente du monteur du dossier en Outremer
- . Un degré de mutualisation élevé pour chaque investissement
- . Une sélection rigoureuse d'entreprises éligibles et de matériels standards à fort potentiel locatif
- . Une clause de limitation de recours sur tous les dossiers qui vous protège contre les défauts de paiement des locataires des matériels
- . Un contrat d'assurance exclusif :
- . Une assurance Responsabilité Civile Chapeau qui protégerait les investisseurs contre un défaut d'assurance d'un exploitant en cas d'accident ou de sinistre.
- . Une assurance Exclusive pertes fiscales indirectes qui couvrirait les investisseurs contre les pertes fiscales liées à un acte ne suivant pas l'esprit de la loi Girardin réalisé le cas échéant par un intermédiaire ou un locataire.

Contactez-nous pour étudier ensemble votre besoin, nous vous présenterons nos solutions.

VOTRE COMPLEMENTAIRE SANTE

Une palette de garanties pour répondre à vos besoins.













0 délai de carence
0 questionnaire médical
Pas de limite d'âge à l'adhésion
Prestations réglées en 48 heures
Cotisation déductible Loi Madelin
Choix multiples de niveaux de couverture
Tarifs exclusifs



Nous nous occupons de tout, notre équipe pilotera si besoin la bascule de votre contrat actuel vers le contrat AMIF le moment venu.

CHOISISSEZ LE BON CONTRAT

Encore une publicité? Non.

Voilà plus de 35 ans que nous assurons les véhicules, les biens immobiliers et les cabinets médicaux. Ceci n est pas une publicité, mais la réalité.

Sollicitez nous, et comparez.

AUTOMOBILE



- Tiers, Tiers + incendie/vol, Tous risques
- Formule jeune conducteur: jusque 35% d'économie
- Formule -8000Km/an: jusque 40% d'économie
- Formule couple: jusque 40 % d'économie
- Formule véhicule familial: jusque 40% d'économie
- Formule Motard+Automobiliste: iusque 25% d'économie
- Formule automatique Bonus 50 depuis 6 ans: jusque 35% d'économie
- Option Ma sécurité
- Option Mobilité
- Ftc.
- « J'aí deux voítures et ma maíson assurés par AMIF depuís 9 ans.

Je n'ai pas trop en à faire jouer mes assurances, mais lorsque cela a été le cas je dois reconnaitre que la gestion a été impeccable. »

Dr Marie Foucaut, Nantes.

HABITATION



- Le remboursement en valeur à neuf du matériel informatique y compris en cas de vol :
- L'indemnisation des appareils son et image, informatique et électroménager de moins de 5 ans en valeur à neuf;
- L'indemnisation du contenu de votre habitation **en valeur à neuf sans limite d'âge**:
- Les dommages aux appareils électriques et perte de denrées en congélateur;
- Les dommages électriques ;
- Ftc.

Et pour vos résidences secondaires :

- La garantie des objets déplacés d'une résidence à l'autre ;
- Le service de dépannage d'urgence à domicile;
- Le contrôle visuel de votre habitation en cas d'évènement climatique ;
- Etc.

Et pour vos biens mis en location :

- La possibilité d'assurer le contenu de l'habitation en cas de location meublée ;
- Une **assistance sur mesure** permettant la mise en relation avec des professionnels pour l'organisation des diagnostics obligatoires par exemple;
- La prise en charge d'un aller/retour sur les lieux en cas de sinistre :
- Etc.

CABINET



Au même titre qu'une entreprise couvre ses locaux et son matériel, les professionnels de santé ont le devoir d'assurer leur cabinet médical contre plusieurs formes de risques. Mais assurer un cabinet médical n'est pas si simple que cela et vous vous devez d'être certain de choisir les bonnes garanties.... et le bon partenaire.

Aujourd'hui votre cabinet, c'est votre réussite personnelle mais il suffit d'un sinistre pour que cela devienne une catastrophe.

Votre assurance multirisque professionnelle doit être obligatoirement assortie d'une garantie Perte d'exploitation, une couverture de vos outils professionnels adaptée, et vous devez faire appel à un spécialiste de l'assurance des professionnels de la santé.



PREVOYANCE:

ET SI L'ON ASSURAIT VOTRE TRAIN DE VIE?

Maintenez 100% de vos revenus, quelle que soit votre activité.



Protégez vos revenus et votre famille en cas d'arrêt de travail, d'invalidité ou de décès.

Nos contrats de Prévoyance sont prévus pour prendre le relais et vous apporter de la sérénité.

Les limites de votre régime obligatoire:

> La CARMF, comme les autres caisses de professions libérales, donne les recommandations suivantes: « La CARMF n'est pas une caisse d'assurance maladie, une couverture complémentaire est indispensable. Il vous est conseillé de souscrire une garantie adaptée à vos besoins (contrats de prévoyance loi Madelin auprès de compagnies d'assurance ou de mutuelles) »

Extrait du site internet carmf.fr

> En cas d'arrêt de travail, la CARMF, la CARCDSF, la CARPIMKO ne vous verseront aucune indemnité journalière avant 90 jours

Toujours la CARMF: aucun versement en cas d'invalidité partielle.

- > Vous êtes dans vos 5 premières années d'exercice: vous n'aurez pas les indemnités de votre régime obligatoire à taux plein en cas d'arrêt de travail.
- > Vous êtes praticien hospitalier: vous bénéficiez d'un maintien de revenus durant 90 jours, puis seulement de la moitié de vos revenus jusqu'à un an d'arrêt de travail, puis aucune indemnité.
- > etc.

>>>>	Les prestations de votre régime obligatoire, même ajoutées aux nouveaux versements de la
CPAM	, sont, dans 90% des cas observés, trop faibles pour maintenir le niveau de vos besoins.
Mon	contrat est réservé aux professionnels de la santé

J'ai revu les montants de garanties de mon contrat il y a moins de 5 ans

Mon contrat dispose d'un seuil de déclenchement de l'invalidité de 10%

Mon contrat dispose d'un barème des pathologies écrit aux conditions générales

Mon contrat dispose de la couverture du mi-temps thérapeutique

Mon contrat couvre l'hospitalisation chirurgicale ambulatoire

Le capital décès prévu dans mon contrat est doublé ou triplé en cas de décès par accident de la route

Mon contrat prévoit une rente pour mon conjoint et/ou pour mes enfants

Mon contrat couvre mes frais professionnels

Mon contrat me couvre doublement en cas d'incapacité définitive d'exercer MA profession

Mon contrat me procure un capital en cas d'infirmité permanente par accident

Mon contrat n'a pas de délai de carence

Mon contrat me fait bénéficier d'une allocation maternité jusque 1 500 €

J'ai des avantages tarifaires importants sur mon contrat

Je peux couvrir mon conjoint aux mêmes tarifs



Si vous ne pouvez pas cocher toutes les cases, vous êtes en risque.



Contactez le cabinet AMIF.

ECONOMISEZ FORTEMENT SUR VOS EMPRUNTS

Le banquier finance, l'assureur assure.

Votre établissement bancaire exigera, pour un nouveau projet ou la renégociation d'un crédit en cours, une assurance pour se protéger a minima des risques liés au décès et à l'invalidité. L'emprunteur est lui aussi protégé puisqu'en cas d'arrêt de travail par exemple, il pourrait bénéficier d'indemnités permettant le remboursement des mensualités. Nous considérons que bien choisir son contrat d'assurance emprunteur est un acte fort de « prévoyance » vers et pour ses proches. Vous l'aurez compris : en cas de décès ou de perte totale d'autonomie, l'assurance remboursera le crédit en cours et ainsi les héritiers « récupèreront » un bien sans aucune dette, le cas échéant générateur de revenus complémentaires. En cas d'arrêt de travail (accident, maladie, hospitalisation), ce sont vos mensualités qui sont prises en charge.

La réglementation est désormais claire:

« Ai-je le choix de souscrire mon assurance ailleurs qu'à ma banque?»

La réponse est « oui ».

« Ma banque peut-elle refuser que j'assure mon prêt ailleurs?»

La réponse est « non ».

« Puis je changer d'assurance emprunt en cours de prêt? »

La réponse est « oui ».

Taux d'usure? Vous avez dit « taux d'usure »? Mais qu'est-ce donc?

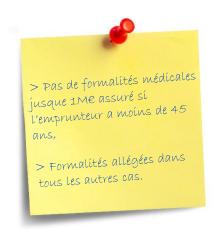
Le taux d'usure est fixé par la Banque de France, et correspond au taux d'intérêt maximum légal que les établissements de crédit sont autorisés à pratiquer lorsqu'ils vous accordent un prêt. Ce « plafond » a donc un but protecteur! Mais attention, en période de hausse de taux (ce que nous vivons depuis quelques mois), le taux d'usure « plafond » et les taux proposés par les banques se rapprochent dangereusement... au point parfois de bloquer certains projets en cas de dépassement. L'économie sur le « taux assurance » est donc encore plus de mise et permet à la fois des économies et, de plus en plus, de débloquer la faisabilité de certains projets.



Témoignage:

« (...) J'ai souscrit en 2020 deux crédits relais et classique - , votre contrat AMIF m'a permis d'économiser 23 700 € par rapport à ce que ma banque me proposait! Merci!! »

Dr P. Médecin vasculaire.



Nous constatons plus de 50% d'écart favorable à nos assurés entre nos solutions et les solutions de contrat Groupe proposées par les banques.

Comparez le coût actuel de votre assurance emprunt avec nos solutions et économisez chaque mois. Sollicitez-nous pour tout projet!

Tous vos besoins d'assurances.













Crédit



Epargne - Retraite



Ils nous font confiance.

+ de 10 000 professionnels de la santé

se sont tournés vers nous.

Et vous?

WWW.ASSURANCES-AMIF.FR WWW.RESPONSABILITE-CIVILE-MEDICALE.COM

+ de 400 pages de solutions en matières d'assurance ou de gestion de patrimoine, de conseils, d'actualités...



QUI PEUT PRÉTENDRE VOUS CONNAÎTRE AUSSI BIEN QUE VOS PAIRS ?

Chacune des orientations du Cabinet AMIF - sélection de produits, de partenaires, validation des tarifications - est obligatoirement soumise à l'approbation de notre Comité Stratégique composé exclusivement de professionnels de santé.



DIS - ESI DDIII GOITEMENT SOUTHISE OF 1890

T Stéphane Audiard - Psychiotre Paris.

M. Julien Boulet - Kinésithérapeute Bardeaux

P Patrick Bismuth - Gynécologue Obstétricien Vence

Dr Patrick Chadebec de la Lavalade - Vétérinaire Tulle

Pr Albert Chaurqui - Gynécologue Obstétricien Paris

Dr Louise Christiaen - Cardiologue Montmorency

Dr Serge Poward - Orthodoristle Orléans

Dr Alani Bikoubi - Christrygien-dentiste Argenteuil

Dr Vascule Richer - Médecin Vacaulaire Amouville

Dr Vascule Richer - Médecin Genéraliste Geron

Dr Pascul Margeridan - Orthodoriste Vernon

Dr Ratrin Nour! - Médecin genéraliste Gerone

Dr Karlin Nour! - Médecin genéraliste Gerone

Dr Karlin Nour! - Médecin genéraliste Gerone

Dr Karlin Nour! - Médecin genéraliste Gerone

Dr Sardin Nour! - Médecin genéraliste Gerone

Dr Sardin Nour! - Médecin genéraliste Gerone

Dr Sardin Nour! - Médecin genéraliste Gerone

Dr Pascul Morgeridan - Orthodoriste Vernon



Depuis 1988, l'indépendance est notre identité et votre sécurité.



AMIF / 82, rue de Marseille 33000 Bordeaux

Téléphone: 01 39 84 41 80 Email: contact@assurances-amif.fr

Sites internet: www.assurances-amif.fr www.responsabilite-civile-medicale.com

MIF Assurances Médicales - Immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 349 878 876 - Immatriculée à l'ORIAS (registre unique des intermédiaires d'assurance) sous le N° 0700 MIF Patrimoine - Immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 800 355 018 - Immatriculé à l'ORIAS sous le N° 14003287.